



SOMMAIRE

Introduction.....	1
Les grands principes.....	2
<i>Une coopération numérique</i>	
<i>Une infrastructure mutualisée, au cœur du système d'information de la BnF</i>	
<i>Un engagement réciproque</i>	
L'offre <i>Gallica</i> marque blanche.....	4
<i>La création d'une bibliothèque numérique</i>	
<i>Le fonds documentaire</i>	
Le déroulement d'un projet	12
<i>Création et première mise en ligne</i>	
<i>Entretien et évolution du site</i>	
Un engagement sur le long terme.....	16
<i>Aspects contractuels</i>	
<i>Rôles et responsabilités</i>	
<i>Modalités de sortie du dispositif</i>	
Les dispositions tarifaires	18
Bibliothèques numériques en marque blanche.....	20

Contacts

Alix Lamé-Bergis
Chef de projet
Gallica marque blanche

Département de la Coopération
Service Coopération numérique et Gallica
Bibliothèque nationale de France
Quai François Mauriac
75706 Paris Cedex 13

+33 (0)1 53 79 43 78
alix.lame-bergis@bnf.fr

Isabelle Mangou
Chef de projet
Gallica marque blanche

Département de la Coopération
Service Coopération numérique et Gallica
Bibliothèque nationale de France
Quai François Mauriac
75706 Paris Cedex 13

+33 (0)1 53 79 81 14
isabelle.mangou@bnf.fr

Introduction

Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France et de ses partenaires, a vu le jour en 1997 dans le but d'offrir à la consultation les premiers documents numérisés par la BnF.

Au fil des années, elle n'a cessé de se développer et de s'enrichir au gré des nouveaux usages amenés par l'utilisation d'Internet, des évolutions technologiques et de la volumétrie toujours plus importante et plus variée de documents qu'elle met à disposition. À ce jour, on compte dans Gallica plus de 6 millions de documents en accès libre, livres, revues, estampes, manuscrits, presse, documents sonores, etc.

Grâce à la contribution de plusieurs centaines d'institutions partenaires (bibliothèques de tous types et statuts, centres de recherche, sociétés savantes), participant quotidiennement à enrichir ses fonds patrimoniaux (plus de 900 000 documents de partenaires du domaine public ou dont les droits ont été négociés), Gallica s'affirme plus que jamais comme une bibliothèque numérique collective de référence.

La mise en place en 2012 de Gallica intramuros, permettant la consultation, dans les emprises de la BnF, de près de 7 millions de documents parmi lesquels les documents dont la diffusion sur le web n'est pas autorisée, a permis d'initier techniquement un premier dispositif en marque blanche de Gallica. L'interface et le socle technique de Gallica sont réexploités par la BnF elle-même pour un fonds documentaire et avec un graphisme différents ; certaines fonctionnalités sont également bridées.

Forte du résultat de ces années investies dans la création et l'évolution de sa bibliothèque numérique, la BnF a souhaité mutualiser les moyens qui ont été alloués au développement de celle-ci et faire ainsi bénéficier ses partenaires de son savoir-faire, en proposant une offre de bibliothèque numérique en marque blanche. Cette opération, conduite avec des bibliothèques qui disposent de ressources numériques et souhaitent les diffuser, permet également à la BnF d'enrichir les collections numériques nationales et de rendre les documents numériques des partenaires accessibles via ses catalogues.

À ce jour, une vingtaine de bibliothèques numériques en marque blanche ont été réalisées ou sont en cours de construction, avec des partenaires de tous types : municipalités (Rouen, Toulouse, Pau, Le Havre, Brest), ministères (ministère de l'Europe et des affaires étrangères), institutions (École des Ponts et chaussées, Cirad, INSEE).

La BnF poursuit le développement du dispositif *Gallica marque blanche* de manière à pouvoir faire largement bénéficier de cette offre les établissements intéressés. La liste à jour des partenaires et des bibliothèques en ligne est disponible sur <https://www.bnf.fr/fr/gallica-marque-blanche>

L'offre reste néanmoins soumise à deux conditions essentielles d'accès : l'appréciation scientifique des collections numérisées proposées par les partenaires et la capacité d'intégration de ces documents dans la bibliothèque numérique.

Ainsi, le présent document, au-delà de la présentation qu'il offre du service *Gallica marque blanche*, a pour but de fournir des éléments tangibles permettant d'évaluer l'adéquation entre les besoins d'un partenaire candidat à un projet *Gallica marque blanche* et le cadre contractuel, fonctionnel et technique proposé par la BnF.

Les grands principes

1 Une coopération numérique

La Bibliothèque nationale de France a pour mission de collecter, conserver, enrichir et communiquer le patrimoine documentaire national. Dans le cadre de cette mission, elle mène une politique de coopération active qui vise à signaler et à diffuser le patrimoine documentaire conservé dans les bibliothèques et les établissements documentaires français.

Dans ce contexte, l'offre *Gallica marque blanche* s'adresse principalement aux établissements ayant numérisé ou souhaitant numériser une partie de leurs collections, mais ne disposant pas de plateforme de diffusion ou souhaitant renouveler leur plateforme.

Elle consiste, pour un partenaire (ou pour un regroupement de partenaires), à intégrer ses documents dans les collections numériques nationales et à bénéficier, en retour, de la mise en place d'une bibliothèque numérique à son nom et à ses couleurs.

Cette bibliothèque numérique, dans une logique d'enrichissement mutuel des collections de la BnF d'une part et du partenaire d'autre part, peut également être complétée de corpus sélectionnés dans Gallica pour leur intérêt thématique ou géographique.

En amont de chaque projet marque blanche, l'intérêt documentaire des fonds proposés par le partenaire doit donc être apprécié ; c'est précisément cette valeur documentaire qui constitue l'enjeu principal de la collaboration et justifie la mise en place d'un projet marque blanche.

Le dispositif actuel permet l'intégration de documents libres de droit ou de documents dont les droits ont été négociés par le partenaire pour diffusion libre et gratuite à la fois sur le site en marque blanche, sur Gallica, et sur toute autre bibliothèque numérique interopérable avec Gallica comme Europeana.

La mise en ligne de documents sous droits pour lesquels on souhaite restreindre la diffusion dans les emprises physiques du partenaire est également possible : les documents sont alors consultables dans Gallica intramuros et sur un site en marque blanche en accès restreint ou accessible uniquement sur site.

En termes de conservation, la BnF assure le stockage des documents numériques du partenaire au même titre que ses propres collections patrimoniales numérisées.

2 Une infrastructure mutualisée inscrite au cœur du système d'information de la BnF

La mise en place du dispositif *Gallica marque blanche* est née de la volonté de la BnF, dans un contexte de rationalisation des coûts, de mutualiser les moyens mis à sa disposition pour le développement de sa bibliothèque numérique Gallica et de faire bénéficier ses partenaires de son expertise fonctionnelle et technologique dans le domaine des bibliothèques numériques.

Chaque bibliothèque numérique en marque blanche, malgré une URL qui lui est propre, s'appuie ainsi sur un socle technique et fonctionnel hébergé par la BnF et commun à Gallica et à l'ensemble de ses déclinaisons.

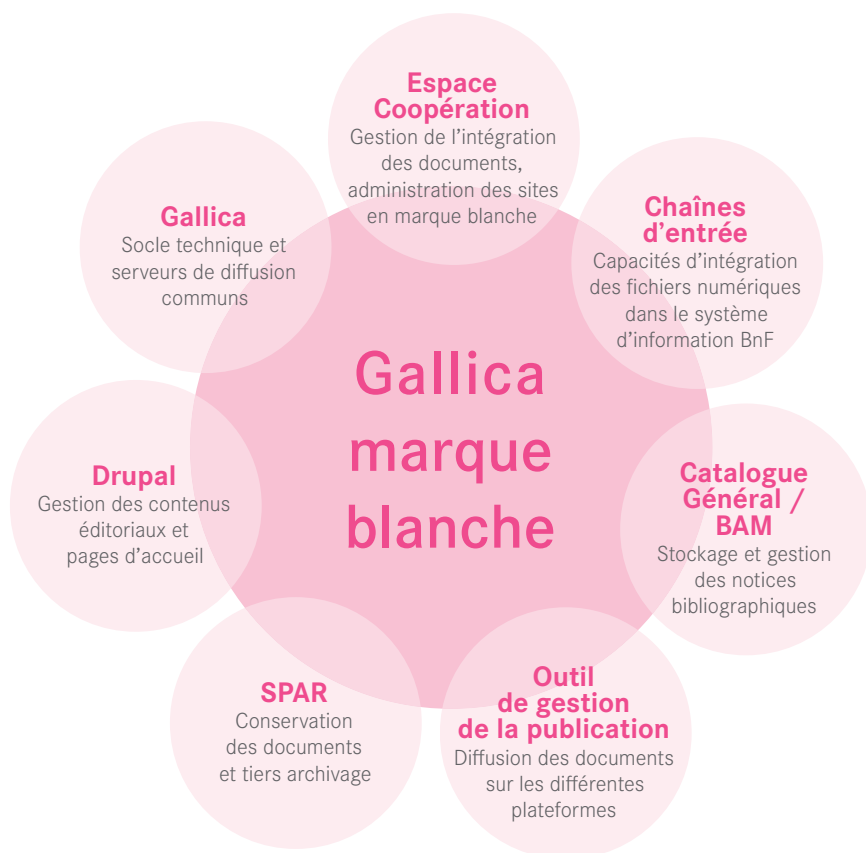
Les grands principes

2 Une infrastructure mutualisée inscrite au cœur du système d'information de la BnF

Aucun site en marque blanche n'est donc livré clé en main, ni développé sur mesure ; il s'inscrit dans un environnement technico-fonctionnel existant par ailleurs, et s'appuie sur les capacités de plusieurs applications du système d'information de la BnF. L'évolution du dispositif est ainsi liée à l'évolution des applications avec lesquelles il s'articule.

L'une des conséquences de cette infrastructure partagée est la répercussion systématique, dans les sites en marque blanche, des évolutions techniques et fonctionnelles réalisées dans Gallica ; ce principe doit être admis par le partenaire, il fait partie de l'engagement initial. Pour autant, il est important de préciser que certaines fonctionnalités de Gallica ne sont pas proposées dans le dispositif, notamment quand elles dépendent techniquement d'applications ou de services propres à la BnF.

De la même manière, l'alimentation du site avec les documents numériques du partenaire ne représente pas une problématique spécifique à *Gallica marque blanche* puisqu'elle s'appuie sur une solution d'intégration de documents existante, régie par un certain nombre de contraintes imposées par les outils d'import de fichiers dans les chaînes d'entrée des documents numériques dans le système d'information de la BnF. Il est essentiel que chaque partenaire *Gallica marque blanche* s'inscrive dans ce cadre technique et fonctionnel et respecte les recommandations fournies par la BnF. Des outils et des procédures lui seront proposés pour l'accompagner dans cette démarche tout au long du projet.



3 Un engagement réciproque

Tout projet *Gallica marque blanche* est avant tout un projet de coopération documentaire entre la BnF et un partenaire, qui doit s'envisager sur le long terme.

Il se concrétise par la signature d'une convention qui définit précisément le contour fonctionnel d'une première version de bibliothèque numérique, décrit les modalités d'enrichissement documentaire et spécifie les modalités de sortie éventuelle du partenaire du dispositif.

L'engagement de la BnF dans le projet consiste à réaliser la bibliothèque numérique du partenaire sur la base du socle technique et fonctionnel de Gallica, tout en respectant l'expression de besoins formalisée dans la convention. Elle héberge le site et en assure la maintenance de manière à garantir un niveau de disponibilité équivalent à celui de Gallica.

Le partenaire, quant à lui, s'engage à respecter les spécifications de la BnF concernant la réalisation du site et l'intégration des documents. Il a également la responsabilité de faire vivre sa bibliothèque numérique, en l'enrichissant régulièrement de nouvelles ressources et en assurant sa promotion auprès des internautes et des publics qu'il cible.

L'offre *Gallica* marque blanche

Chaque projet *Gallica* marque blanche s'articule autour de deux problématiques : la création d'une bibliothèque numérique d'une part et la constitution du fonds documentaire accessible depuis cette bibliothèque numérique d'autre part.

1 La création d'une bibliothèque numérique

Une bibliothèque numérique aux couleurs du partenaire

La particularité du dispositif *Gallica* marque blanche repose sur le fait que la bibliothèque numérique qui concrétise le projet est construite sur la base de l'infrastructure Gallica (le socle technique et les serveurs de diffusion sont communs) ; elle bénéficie ainsi de toutes les fonctionnalités actuelles et futures de Gallica tout en étant paramétrable et personnalisée aux couleurs du partenaire³.

Les pages constitutives du site sont une déclinaison des pages de Gallica sans toutefois faire mention ni de la *BnF* ni de *Gallica*. Elles sont paramétrables et portent une charte graphique spécifique.

Ainsi, malgré l'apparente filiation créée par la proximité ergonomique avec Gallica, l'utilisateur accède à un environnement spécifique qui porte le nom et l'identité graphique du partenaire.

Sur le plan technique, les paramétrages et éléments de personnalisation propres à chaque bibliothèque en marque blanche sont stockés dans une base de données dédiée, contenue dans le socle technique commun de Gallica.

Pour chaque site en marque blanche, cette base de données recense :

- les éléments graphiques spécifiques et les choix de couleurs (logo, visuels, couleurs de la page et des polices, etc.) ;
- les libellés et autres contenus textuels ;
- les référentiels (contenu des listes déroulantes, facettes d'affinage, etc.) ;
- les choix d'activation ou de désactivation de certains blocs ou fonctionnalités constitutifs des pages ;
- les requêtes permettant de définir le périmètre documentaire global (incluant les documents numériques du partenaire et un éventuel corpus complémentaire sélectionné dans Gallica) ;
- etc.

Un enchaînement de pages personnalisables pour la recherche et la consultation des documents

À l'image du fonctionnement de Gallica, les différentes pages proposées dans le dispositif *Gallica* marque blanche correspondent à un scénario de recherche et de consultation de documents numériques dans un fonds documentaire prédéfini.

³ Gallica fait l'objet régulièrement de refonte, à la fois technique et fonctionnelle pour améliorer l'expérience utilisateur et de développer des applications plus performantes. La version actuelle de Gallica propose un outil de visualisation des documents simplifié et unifié, elle respecte les standards RGAA de l'accessibilité numérique et s'adapte nativement aux différents terminaux, de par l'approche "responsive" de sa conception.

L'offre Gallica marque blanche

1 La création d'une bibliothèque numérique

Un enchaînement de pages personnalisables pour la recherche et la consultation des documents

La page « Liste des résultats »

La page « Liste de résultats » apparaît à la suite d'une recherche simple depuis le bandeau supérieur de chaque page, ou depuis une recherche avancée.

Plusieurs éléments sont paramétrables comme les couleurs, les logos, le choix et le contenu des facettes d'affinage sur la gauche, les informations affichées pour chaque item de la liste de résultats, etc.

The screenshot shows the Gallica search results page for the query 'paris'. The interface includes a search bar at the top with the query 'paris' and a dropdown menu set to 'dans tout Gallica'. The page displays 15 results per page, with the first four results visible. Each result includes a thumbnail of the document cover, a title, a description, and the author/creator information. The results are sorted by relevance. The left sidebar contains filters for 'Site de consultation' (Gallica, Medic@, etc.), 'Type de document' (Livres, Images, etc.), and 'Auteur' (Date d'édition, Thème, etc.). The BnF logo is visible in the bottom right corner of the results area.

Accueil > 437 780 résultats page 1 sur 29 186

Ma recherche initiale x

Recherche simple : paris

AFFINER

Rechercher dans ces résultats

Site de consultation

- Gallica (388 738)
- Medic@ (12 885)
- Bibliothèque de l'INHA (7 446)
- Banque d'images - BIU Santé (5 568)
- Médiathèque de Chaumont (4 136)
- Bibliothèque des arts décoratifs (3 405)

Plus d'éléments

Type de document

- Livres (246 641)
- Images (123 621)
- Partitions (28 833)
- Cartes (15 017)
- Presse et revues (12 022)
- Manuscrits (8 144)

Plus d'éléments

Auteur >

Date d'édition >

Thème >

Version Epub >

Langue >

Mode texte >

Type d'accès >

Affichage : [icône] Trier par : Pertinence 1 sur 29 186 > >> 15 résultats par page

- 1** **Arrêt de la cour de Parlement, qui condamne un imprimé, en 10 vol. in-8°, ayant pour titre : Histoire philosophique & politique des établissements & du commerce des Européens dans les deux Indes, par Guillaume-Thomas Raynal ; à Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la ville et de l'Académie, M. DCC. LXXX, à être lacéré & brûlé par l'exécuteur de la Haute-Justice - 1781**
Description [Acte. 1781-05-25. Paris]
Auteur France. Parlement de Paris
Éditeur P. G. Simon (Paris)
Informations détaillées (BnF)
- 2** **Arrêt de la cour de parlement qui ordonne que celui du 17 février dernier sera exécuté, et déclare la sentence rendue en la sénéchaussée de Lyon, le 5 mars présent mois, (dans l'instance pendante entre Ant. Vingtrier, négociant à Lyon, et les dominicains de cette ville, au sujet de la propriété d'une chapelle,) et tout ce qui a suivi, nuis et de nul effet - 1781**
Description [Acte. 1781-03-14. Paris]
Auteur France. Parlement de Paris
Éditeur imp. de P.-G. Simon (Paris)
Informations détaillées (BnF)
- 3** **Arrêt de parlement qui homologue une délibération des administrateurs du Mont-de-Piété, concernant la vente des effets, mis en nantissement, qui n'auront pas été retirés dans l'année du prêt, et autres objets relatifs - 1779**
Description [Acte. 1779-03-03. Paris]
Auteur France. Parlement de Paris
Éditeur P. Simon (Paris)
Informations détaillées (BnF)
- 4** **Procès-verbal des sommes remboursées par Me Dubu de Longchamp, trésorier de la caisse des amortissements... sur ses exercices 1772, 1773, 1774 et 1775, pour capitaux des reconnaissances du Canada, de propriété Britannique en exécution des arrêts du Conseil des 11 février 1770, 31 août 1771, 2 février 1772... - 1779**
Description [Acte. 1779-02-19. Paris]
Auteur France. Parlement de Paris
Éditeur imp. de P.-G. Simon (Paris)

L'offre Gallica marque blanche

La création d'une bibliothèque numérique

Un enchaînement de pages personnalisables pour la recherche et la consultation des documents

Accueil > 12822 résultats page 1 sur 802 > Année disponible > Nombre disponible

Rechercher dans tous les numéros

62 années disponibles - 30301 numéros

1861 451 numéros	1862 365 numéros	1863 368 numéros	1864 364 numéros	1865 366 numéros	1866 364 numéros	1867 376 numéros	1868 371 numéros	1869 389 numéros
1870 451 numéros	1871 364 numéros	1872 359 numéros	1873 371 numéros	1874 362 numéros	1875 467 numéros	1876 372 numéros	1877 374 numéros	1878 364 numéros
1879 366 numéros	1880 365 numéros	1881 364 numéros	1882 368 numéros	1883 368 numéros	1884 366 numéros	1885 368 numéros	1886 371 numéros	1887 368 numéros
1888 367 numéros	1889 367 numéros	1890 365 numéros	1891 365 numéros	1892 365 numéros	1893 365 numéros	1894 365 numéros	1895 365 numéros	1896 365 numéros
1897 365 numéros	1898 365 numéros	1899 365 numéros	1900 365 numéros	1901 365 numéros	1902 365 numéros	1903 365 numéros	1904 365 numéros	1905 365 numéros
1906 365 numéros	1907 365 numéros	1908 365 numéros	1909 365 numéros	1910 365 numéros	1911 365 numéros	1912 365 numéros	1913 365 numéros	1914 365 numéros
1915 365 numéros	1916 365 numéros	1917 365 numéros	1918 365 numéros	1919 365 numéros	1920 365 numéros	1921 365 numéros	1922 365 numéros	1923 365 numéros
1924 365 numéros	1925 365 numéros	1926 365 numéros	1927 365 numéros	1928 365 numéros	1929 365 numéros	1930 365 numéros	1931 365 numéros	1932 365 numéros
1933 365 numéros	1934 365 numéros	1935 365 numéros	1936 365 numéros	1937 365 numéros	1938 365 numéros	1939 365 numéros	1940 365 numéros	34 numéros

Notice complète

Titre : Le Temps (Paris, 1861)
 Titre : Le Temps
 Éditeur : S. L. (Paris)
 Date d'édition : 1861-1942
 Type : titre
 Type : publication en série imprimée
 Langue : Français
 Format : application/pdf
 Description : FASCICULE - Quotidien
 Description : État de collection : N° 1 (25 oct. 1861) - N° 27147 (31 oct. 1939)
 Description : Appartient à l'ensemble documentaire : France-gp
 Numéro : 03_122483344517963002
 Source : Bibliothèque nationale de France
 Relation : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/3344517963002
 Provenance : Bibliothèque nationale de France
 Date de mise en ligne : 15/10/2007

Accueil > 12822 résultats page 1 sur 802 > Année disponible > Nombre disponible

Rechercher dans tous les numéros de l'année 1893

62 années disponibles - 30301 numéros

Année 1893 - 395 numéros

Janvier

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31				

Février

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30

Mars

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31				

Avril

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Mai

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30

Juillet

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Octobre

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre

Notice complète

Titre : Le Temps (Paris, 1861)
 Titre : Le Temps
 Éditeur : S. L. (Paris)
 Date d'édition : 1861-1942
 Type : titre
 Type : publication en série imprimée
 Langue : Français
 Format : application/pdf
 Description : FASCICULE - Quotidien
 Description : État de collection : N° 1 (25 oct. 1861) - N° 27147 (31 oct. 1939)
 Description : Appartient à l'ensemble documentaire : France-gp
 Numéro : 03_122483344517963002
 Source : Bibliothèque nationale de France
 Relation : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/3344517963002
 Provenance : Bibliothèque nationale de France
 Date de mise en ligne : 15/10/2007

Les pages « Calendriers »

Les documents de type périodiques, qualifiés par une date, disposent de pages spécifiques permettant à l'utilisateur de sélectionner la date pour laquelle il souhaite visualiser le fascicule.

La page « Recherche avancée »

Cette page offre un module de recherche experte dans le corpus documentaire proposé sur la bibliothèque numérique en marque blanche.

Elle est paramétrable à la fois sur le plan graphique et sur le plan fonctionnel via la possibilité d'activer ou de désactiver chaque bloc constitutif de la page et d'en paramétrer les différentes valeurs.

Accueil > recherche avancée

Trier vos résultats par

Lancer la recherche

Effacer la recherche

Recherche exacte

Avec un ou plusieurs mots dans le(s) champ(s) suivant(s)

Pour ajouter un champ cliquer sur le signe « + »

Pour rechercher une expression exacte, mettre les mots entre guillemets

Auteur / Contributeur

Titre

Table des matières / légendes

Par année d'édition

De AAAA à AAAA

En mode texte

Disponible

En version EPUB

Tous les EPUB

EPUB accessibles

Par langue

Toutes

Italien

Français

Allemand

Anglais

Espagnol

Geoc

Par type de documents

Tous

Liens

Manuscrits

Presses et revues

Objets

Cartes

Images

Par collection numérique

Toutes les collections numériques

Par thème

Tous

Généralités

Religions

Sciences

Histoire et géographie

Langues

Techniques

Economie et société

Littérature

Vie et état des thèmes

L'offre Gallica marque blanche

1 La création d'une bibliothèque numérique

Un enchaînement de pages personnalisables pour la recherche et la consultation des documents

La page « Visualiseur »

On retrouve, sur la page de visualisation des documents comme sur toutes les autres pages excepté la page d'accueil, le bandeau supérieur permettant l'accès à une recherche « simple » de documents.

Dans ce visualiseur, toutes les informations en rapport avec le document affiché ainsi que les services associés (zoom, téléchargement, fonctions de partage, etc.) sont accessibles via les pictogrammes présentés verticalement sur la gauche de la page ; le choix d'affichage de ces pictogrammes fait partie des éléments paramétrables.

Différents modes d'affichage permettent une consultation des documents sous forme d'une mosaïque, en double page, en défilement vertical, en plein écran, etc.

Des fonctions de navigation dans le document telles que la pagination, les tables des matières, les légendes des images et la recherche plein texte sont également proposées.

The screenshot displays the Gallica 'Visualiseur' interface. At the top, there is a search bar with the text 'Rechercher...' and a dropdown menu set to 'dans tout Gallica'. To the right of the search bar are icons for search, zoom, and a 'COLLECTIONS' dropdown menu. Below the search bar, the breadcrumb trail reads 'Accueil > 6 343 résultats page 1 sur 423 > Consultation'. The main title of the document is 'Arrêt de la cour de Parlement, qui condamne un imprimé, en 10 vol. in-8°...'. On the left side, there is a vertical toolbar with various icons for navigation and actions, and a section titled 'Informations détaillées' containing a 'NOTICE' with the following details:

- Titre :** Arrêt de la cour de Parlement, qui condamne un imprimé, en 10 vol. in-8°, ayant pour titre : Histoire philosophique & politique des établissements & du commerce des Européens dans les deux Indes, par Guillaume-Thomas Raynal ; à Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la ville et de l'Académie, M. DCC. LXXX, à être lacéré & brûlé par l'exécuteur de la Haute-Justice
- Auteur :** France. Parlement de Paris
- Éditeur :** P. G. Simon (Paris)
- Date d'édition :** 1781
- Type :** monographie imprimée
- Langue :** Français
- Format :** 14 p. ; in-4
- Format :** application/pdf
- Description :** [Acte. 1781-05-25. Paris]
- Droits :** domaine public
- Identifiant :** ark:/12148/btv1b8619506t
- Source :** Bibliothèque nationale de France, département Droit, économie, politique, F-21203 (134)
- Relation :** <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33729195c>
- Provenance :** Bibliothèque nationale de France
- Date de mise en ligne :** 18/07/2011

The central part of the interface shows a preview of the document page, which is a historical legal document titled 'ARRÊT DE LA COUR DE PARLEMENT'. The text on the page includes 'QUI condamne un imprimé, en dix vol. in-8°, ayant pour titre : Histoire Philosophique & Politique des Etablissements & du Commerce des Européens dans les deux Indes, par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL ; à Genève, chez Jean-Léonard Pellet, Imprimeur de la Ville & de l'Académie, M. DCC. LXXX, à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute-Justice.' and 'EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT. Du 25 Mai 1781. E jour, la Cour, les Grand'Chambre & Tournelle affemblées, à l'issue de l'Audience de sept heures, les Gens du Roi font entrés ; & M^e Antoine-Louis Séguier, Avocat dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit : MESSIEURS, En vain le Ministère public a les yeux ouverts sur les productions en tout genre qui se succèdent & se renouvellent dans la Littérature, en vain la prévoyance de l'administration a établi les précautions les plus sages, a prononcé les peines les plus sévères, A

On the right side, there is a 'Pagination' panel showing 'Vue 1/14' and a list of page numbers from 1 to 14. Below this is a 'Légende' panel with options for 'Pagination arabe', 'Pagination romaine', 'Non paginé', 'Foliotation', 'Logo', and 'Autre'. At the bottom right, there is a 'Page' dropdown menu currently set to 'NP'.

L'offre Gallica marque blanche

La création d'une bibliothèque numérique

Une page d'accueil sur mesure

Contrairement au reste du site, la page d'accueil n'est pas héritée de l'application Gallica et dispose d'un traitement particulier.

Elle est ainsi réalisée sur la base de gabarits-types personnalisables de page d'accueil adossé à un outil de gestion de contenus de la BnF.

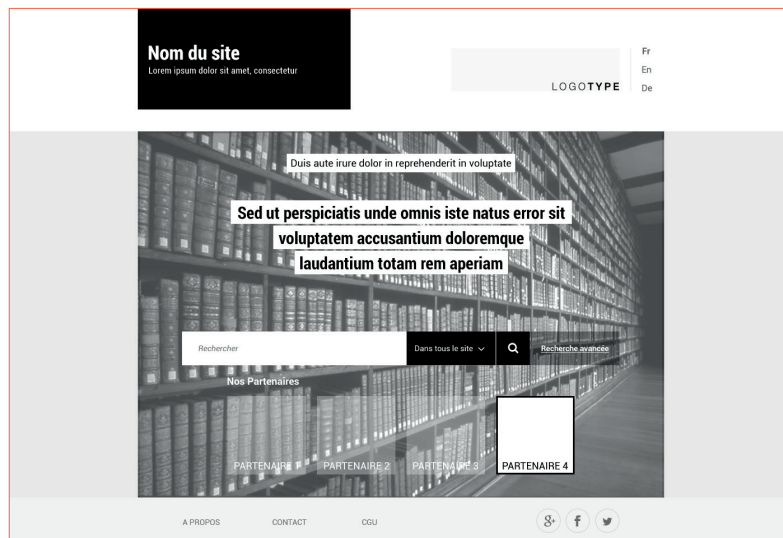
Cette réalisation sur mesure permet à chaque bibliothèque numérique de se distinguer et d'afficher sa singularité.

Néanmoins, si le partenaire le souhaite, il peut aussi choisir d'articuler sa bibliothèque numérique avec une page d'accueil d'ores et déjà gérée et hébergée chez lui en « branchant » le site en marque blanche sur un site web préexistant.

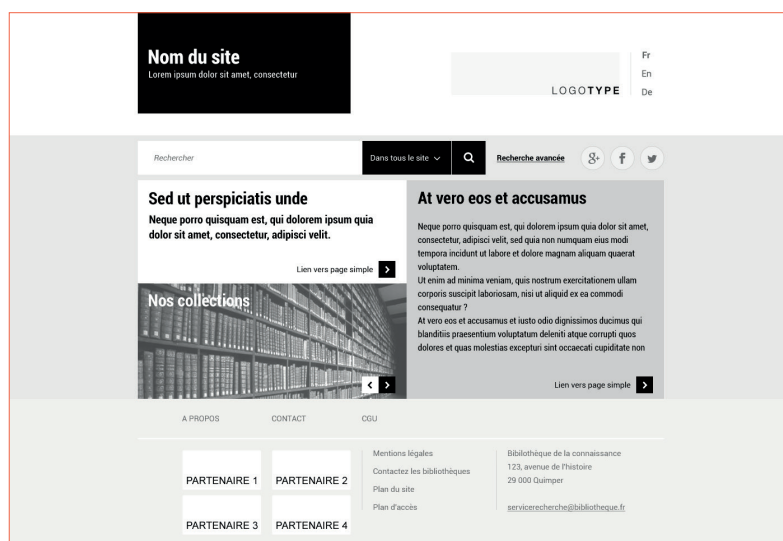
Les gabarits-types présentent l'avantage d'être construits à partir de l'outil de gestion de contenus Drupal, ce qui leur permet d'être modifiés et mis à jour simplement.

Une fois la structure de la bibliothèque mise en place, chaque bibliothèque peut modifier ses contenus éditoriaux directement puis ajouter du texte, des images, des illustrations, après avoir été formée à l'outil par la BnF.

À ce jour, 3 gabarits-type sont proposés, qui correspondent à 3 niveaux de complexité possible dans la structuration de la page d'accueil. Des déclinaisons peuvent être envisagées après vérification de la faisabilité par l'équipe BnF en charge des développements sur l'outil de gestion de contenu



Gabarit simple



Gabarit intermédiaire

L'offre Gallica marque blanche

1 La création d'une bibliothèque numérique

Une page d'accueil sur mesure

Nom du site

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur

LOGOTYPE

Fr
En
De

Rechercher

Dans tous le site

Recherche avancée

Google+ Facebook Twitter

Sed ut perspiciatis unde omnis iste natus error sit

Neque porro quisquam est, qui dolorem ipsum quia dolor sit amet, consectetur, adipisci velit, sed quia non numquam eius modi tempora incidunt ut labore et dolore magnam aliquam quaerat voluptatem.

Ut enim ad minima veniam, quis nostrum exercitationem ullam corporis suscipit laboriosam, nisi ut

Nemo enim ipsam Sed ut perspiciatis unde omnis Quis autem vel eum iure Duis aute inure dolor

Collections

Livres Cartes Partitions Presse et revues

Enregistrements sonores Manuscrits Images Objets

Nous suivre

Tweets

EXERCITATIONEM @voluptate
Voici la vidéo officielle du salon youtube.com/watch?v=Lp2mW...
Retweeted by Bibliothèque

EXERCITATIONEM @voluptate
#SiSD ... pour que les entreprises et usagers puissent imaginer de nouveaux services 2/2
Retweeted by Bibliothèque

Tweet to @enim_ipsam

Titre

Neque porro quisquam est, qui dolorem ipsum quia dolor sit amet, consectetur, adipisci velit, sed quia non numquam eius modi tempora incidunt ut labore et dolore magnam aliquam quaerat voluptatem.

Ut enim ad minima veniam, quis nostrum exercitationem ullam corporis suscipit laboriosam, nisi ut aliquid ex ea commodi consequatur ?

At vero eos et accusamus et iusto odio dignissimos ducimus qui blanditiis praesentium voluptatum deleniti.

En savoir plus

Et aussi...

Les répertoires thématiques de l'agence ROL
At vero eos et accusamus et iusto odio dignissimos ducimus qui

La recherche dans la presse et les revues
Blanditiis praesentium voluptatum deleniti atque corrupti quos dolores et

Lire la suite

Nos Partenaires

PARTENAIRE 1 PARTENAIRE 2 PARTENAIRE 3 PARTENAIRE 4 PARTENAIRE 5

A PROPOS CONTACT CGU

Mentions légales
Contactez les bibliothèques
Plan du site
Plan d'accès

Bibliothèque de la connaissance
123, avenue de l'histoire
29 000 Quimper
servicerecherche@bibliotheque.fr

Gabarit complexe

L'offre Gallica marque blanche

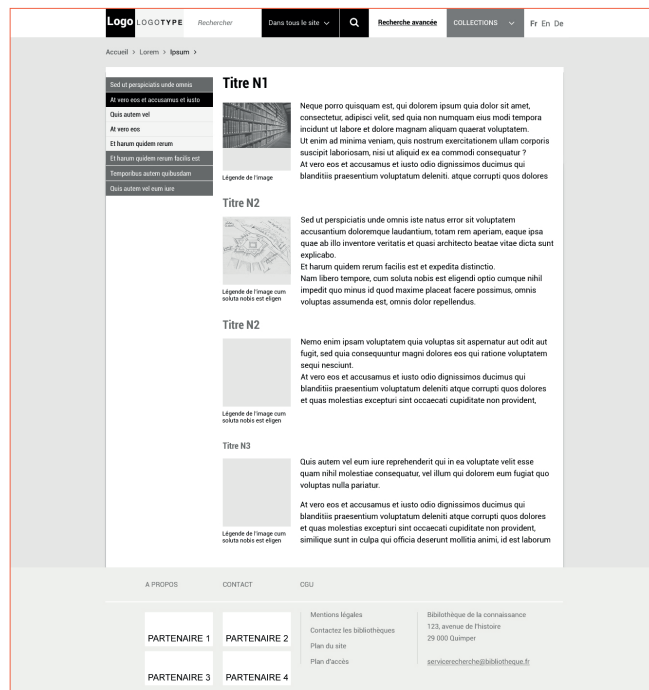
La création d'une bibliothèque numérique

Des pages intérieures de texte permettant d'accueillir des contenus d'information générale

Pour compléter le dispositif, des pages intérieures de texte adossées à l'outil de gestion de contenus Drupal sont également proposées. Elles permettent d'accueillir différents textes et visuels sur des pages dédiées à la présentation de l'établissement, de collections, de thématiques, ainsi que les mentions légales, les conditions de réutilisation et autres contenus.

De la même manière que pour la page d'accueil, chaque bibliothèque peut mettre à jour et faire évoluer ses contenus éditoriaux de façon autonome, à condition de ne pas toucher à la structure graphique de la page.

Exemple de gabarit de page intérieure



2 Le fonds documentaire

Un entrepôt commun de documents diffusés dans Gallica

Les documents qui sont diffusés dans Gallica proviennent d'un entrepôt global rassemblant l'ensemble des fichiers numériques.

Du fait de l'architecture technique du dispositif, chaque bibliothèque en marque blanche est constituée d'un fonds documentaire correspondant à un sous-ensemble documentaire de Gallica ; ce fonds est établi à partir de requêtes spécifiques dans l'entrepôt global des documents numériques.

Ainsi, pour pouvoir être visibles sur sa bibliothèque en marque blanche, les documents numériques du partenaire doivent avoir été préalablement intégrés dans les collections numériques nationales⁴.

À l'inverse, le partenaire peut bénéficier de la richesse et de la diversité des documents présents dans Gallica pour compléter sa propre bibliothèque en marque blanche et constituer ainsi des ensembles documentaires cohérents. La variété des documents de Gallica porte autant sur la typologie des documents (monographies, manuscrits, images, documents sonores, cartes, partitions, etc.), que sur leur provenance⁵ et sur les thématiques traitées.

Ainsi, pour constituer le fonds documentaire de sa bibliothèque numérique en marque blanche, chaque partenaire peut considérer :

- les documents numériques dont il a lui-même assuré la numérisation (et qu'il devra intégrer dans les collections nationales numérisées) ;
- les documents patrimoniaux provenant de son établissement et dont la numérisation aurait été prise en charge dans le cadre de la filière *Partenaires* du marché de dématérialisation des imprimés de la BnF⁶ ;
- des documents numériques complémentaires issus des collections de la BnF ou de ses partenaires et diffusés sur Gallica, sélectionnés pour leur intérêt thématique ou géographique.

⁴ Notons qu'à ce titre, ils sont conservés par la BnF, et pourront être restitués, si besoin, au partenaire, au cours de la convention.

⁵ La provenance de chaque document diffusé sur Gallica et sur un site en marque blanche est identifiée via une mention de source et un logo.

⁶ Ce dispositif de soutien à la numérisation, financé par le Centre National du Livre (CNL), s'inscrit dans un projet documentaire numérique collaboratif visant à créer les ensembles de ressources patrimoniales numérisées les plus vastes et les pertinentes, au meilleur coût et quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs. Il consiste, pour la BnF, à ouvrir son marché de numérisation des imprimés aux collections des bibliothèques françaises pour un tiers de la volumétrie globale.

Une gestion de la diffusion des documents

À ce jour, tous les documents diffusés sur un site en marque blanche sont également diffusés sur Gallica, Gallica intramuros et susceptibles de l'être sur toute autre plateforme interoperable avec Gallica.

Néanmoins, un outil de gestion de la publication, actuellement en cours de développement, permettra à terme d'offrir au partenaire différentes possibilités de diffusion de ses documents numériques : diffusion à la fois sur le site en marque blanche et sur Gallica et Gallica intramuros ; diffusion exclusive sur un site en marque blanche et sur Gallica intramuros, avec ou sans signalement dans Gallica.

Une intégration des documents numériques du partenaire dans le système d'information de la BnF

Pour des raisons historiques liées à la conception du système d'information de la BnF et à son articulation avec les marchés de dématérialisation de masse des documents à la BnF, il existe aujourd'hui des contraintes techniques auxquelles il convient de se conformer pour permettre l'intégration de documents déjà numérisés dans les chaînes d'entrée de la BnF.

Cette intégration s'effectue en 2 étapes :

- Dans un premier temps, les notices bibliographiques correspondant aux documents doivent être identifiées par le partenaire dans les catalogues de la BnF. Celles qui n'existent pas doivent être créées dans le Catalogue général de la BnF ou dans la base BnF Archives et Manuscrits à partir de descriptions bibliographiques fournies par le partenaire au format adéquat.
- Dans un second temps, ce sont les fichiers numériques qui sont chargés dans les chaînes d'entrée de la BnF et appariés aux notices préalablement créées ou existantes ; eux aussi doivent respecter des recommandations précises concernant les métadonnées techniques et descriptives, et le format des images.

Il est important de préciser que si la BnF fournit les outils, l'expertise et l'accompagnement nécessaires, elle n'assure pas elle-même ce travail de normalisation préalable au chargement. Le partenaire doit donc disposer des compétences et ressources nécessaires pour la préparation des métadonnées et des fichiers numériques, ou bien demander à la BnF de bénéficier, contre refacturation, de l'intervention d'un prestataire spécialisé pour ce faire.

Le déroulement d'un projet

1 Création et première mise en ligne

Définition du cadre

Après avoir partagé leur intention de s'engager conjointement dans un projet *Gallica marque blanche*, la BnF et son partenaire doivent, en amont du projet, s'assurer qu'ils ont la même vision du contour et des enjeux du projet.

Durant l'étape de cadrage, le positionnement de la bibliothèque numérique dans l'écosystème web du partenaire est précisé, de même que les perspectives d'évolution pressenties du site à plus ou moins long terme.

Puis, le périmètre fonctionnel d'une première version du site est posé : on identifie les principaux travaux graphiques à mener, les modalités de construction de la page d'accueil, les principaux axes documentaires qui seront développés sur le site, et la manière dont le fonds documentaire sera constitué.

Mise en place de l'organisation

Le chef de projet *Gallica marque blanche*, au sein du département de la Coopération de la BnF (DCP), est l'interlocuteur privilégié du partenaire tout au long du projet.

Il assure notamment la coordination entre les différents intervenants (partenaire, experts BnF et prestataires) et gère le partenariat, depuis les aspects contractuels jusqu'au pilotage opérationnel du projet.

De son côté, le partenaire se doit d'identifier un chef de projet qui sera l'interlocuteur unique de la BnF durant tout le déroulement du projet (et au-delà, pour la poursuite de l'enrichissement documentaire après la mise en ligne du site), ainsi que les personnes ressources complémentaires éventuelles selon les besoins.

L'équipe mise en place doit disposer des compétences nécessaires à la fois techniques et décisionnaires pour la création de la bibliothèque numérique et la constitution du fonds documentaire. Sa disponibilité doit être garantie sur l'ensemble des phases du projet.

Une fois les équipes dédiées au projet, les modalités de communication ainsi que les instances de pilotage et de suivi du projet, leur composition et la fréquence de leur réunion sont précisées.

Réalisation de la bibliothèque numérique

La conception de la bibliothèque numérique s'effectue conjointement avec le partenaire à travers une phase d'instruction qui permet de définir l'allure générale du site et de préciser les paramétrages et travaux à réaliser sur chacune des pages.

S'ensuit une phase de création graphique, pour laquelle la BnF peut mettre, si besoin, à disposition de son partenaire son prestataire de graphisme. Selon les besoins, ce dernier peut intervenir sur la création d'une identité graphique, sur la conception d'une page d'accueil et sur la déclinaison d'une charte graphique sur l'ensemble du site.

À l'issue de cette phase de création graphique, le partenaire dispose de maquettes graphiques lui permettant de visualiser et de valider le rendu final de sa bibliothèque numérique.

Lors de cette étape du projet, la fluidité des échanges entre la BnF et le partenaire est essentielle, tant au niveau de la fourniture des éléments nécessaires à la conception (éléments graphiques préexistants, visuels, contenus éditoriaux, etc.) que des validations attendues dans les temps impartis.

Le déroulement d'un projet

I Création et première mise en ligne

Réalisation de la bibliothèque numérique

La BnF assure ensuite la réalisation du site ; elle appose également des tags (aujourd'hui Xiti) sur les différentes pages de manière à disposer de statistiques spécifiques de fréquentation et d'utilisation.

La maintenance et l'hébergement du site sont assurés par la BnF. Néanmoins, l'URL du site, spécifique et dissociée du nom de domaine bnf.fr, devra dans certains cas faire l'objet d'une réservation auprès d'un organisme spécialisé. La BnF peut se charger de cette acquisition et de sa cession ultérieure au partenaire, mais il est généralement plus simple et moins onéreux que le partenaire prenne en charge directement cette opération.

Gestion du volet documentaire

En début de projet, la collection numérisée proposée par le partenaire fait l'objet d'une instruction documentaire détaillée qui porte à la fois sur le plan scientifique et sur le plan technique. Le formulaire de description de la collection numérisée, renseigné par le partenaire et accompagné d'échantillons représentatifs de notices et de fichiers, est le point d'entrée de cette phase du projet.

L'appréciation de la collection numérisée dans sa composante scientifique est prise en charge par un coordinateur scientifique qui procède à l'examen des documents proposés au regard de leur statut juridique, de leur inscription dans la politique documentaire de Gallica et de leur articulation avec les collections déjà numérisées ou en cours de numérisation à la BnF. Le fonds documentaire global du site en marque blanche est ensuite défini conjointement avec le partenaire, via la sélection complémentaire éventuelle de documents dans Gallica et la structuration de ce fonds en ensembles documentaires cohérents.

Sur le plan technique, une analyse qualitative des métadonnées descriptives et des fichiers images proposés par le partenaire (et des compléments éventuels comme les éléments de pagination, table des matières, OCR, etc.) est réalisée par les experts de la BnF à partir des échantillons.

Cette analyse donne lieu à une série de modifications et d'ajustements à réaliser par le partenaire pour permettre leur intégration respectivement dans les catalogues et dans les chaînes d'entrée de la BnF. Pour mener à bien ce travail préparatoire sur les documents, le partenaire est accompagné à travers une démarche de correction itérative en lien avec les experts BnF.

Le chargement effectif des notices absentes des catalogues de la BnF, une fois leur « mise aux normes » validée, est pris en charge par la BnF. Cette étape est un pré-requis indispensable à l'intégration des documents dans les chaînes d'entrée, puisqu'elle garantit, pour tout fichier numérique, l'existence d'une notice bibliographique correspondante.

Une fois les notices créées dans les catalogues, le partenaire peut charger ses fichiers images sur la Plateforme d'Échanges de Fichiers de la BnF, créer les demandes d'intégration de ses documents et apparier fichiers images et notice correspondante via une rubrique dédiée au sein du portail extranet des partenaires : l'Espace Coopération⁷ (des séances de formation à l'utilisation de cette application sont organisées en amont de cette étape).

⁷ <http://espacecooperation.bnf.fr>

Le déroulement d'un projet

- 1 Création et première mise en ligne
- Gestion du volet documentaire

Cette étape du projet qui consiste à assurer la préparation et l'intégration de ses documents numériques représente généralement une charge de travail conséquente, des compétences spécifiques et une grande disponibilité de la part du partenaire. Elle doit être bien évaluée et anticipée de manière à ne pas pénaliser le bon déroulement du projet.

Si le partenaire ne dispose pas des ressources ou des compétences nécessaires à la réalisation de ces travaux, il peut demander à ce qu'ils soient pris en charge par un prestataire spécialisé de la BnF, contre refacturation.

The screenshot displays the 'Espace Coopération' interface on the BnF website. The main content area is titled 'Intégrer un document numérique' and is divided into three steps:

- Étape 0 :** Choisir un partenaire pour lequel vous souhaitez intégrer un document. The partner is set to 'Bibliothèque Nationale de France'.
- Étape 1 :** Sélectionner le répertoire qui contient les images .tiff du document sur la Plate. A file explorer shows a directory structure with folders like 'Depot', 'CHD', 'DLA', 'CTHS', and 'Bible_Angelier'.
- Étape 2 :** Sélectionner les images .tiff que vous souhaitez intégrer. A table lists files with columns for 'Intitulé du fichier' and 'Pagination'. Below the table, there are fields for 'Numéro de page', 'Type de pagination', and 'Type de page', along with a 'Légende' field.

A preview window shows a scanned image of a book cover with a cat. The interface also includes a 'Contact' section on the right with contact information for Guillaume Godet, and a 'Voir aussi' section with links to other resources.



Portail extranet des partenaires « Espace coopération »

2 Entretien et évolution du site

Maintenance du site en marque blanche

Une fois le site en ligne, la BnF en assure la maintenance au quotidien : hébergement, disponibilité et accessibilité ainsi que la correction d'anomalies éventuelles.

Un outil de suivi des statistiques de consultation est mis à disposition du partenaire.

Sur le plan organisationnel, le chef de projet *Gallica marque blanche* reste l'interlocuteur privilégié du partenaire ; il a notamment la charge de coordonner les actions et de planifier les comités de suivi réguliers entre la BnF et le partenaire.

Chaque année, les bibliothèques en marque blanche se réunissent dans le cadre d'un groupe utilisateur pour échanger sur l'évolution du dispositif Gallica marque blanche, les usages, et les questions communes de médiation et de valorisation.

Le déroulement d'un projet

2 Entretien et évolution du site

Maintenance du site en marque blanche

Enrichissement documentaire régulier

L'intégration de documents numériques se poursuit une fois le site en ligne, selon des modalités prédéfinies.

Les spécifications techniques sur les métadonnées et les fichiers numériques pour permettre leur intégration restent les mêmes que celles qui sont appliquées lors de la réalisation initiale du site, mais les procédures de chargement peuvent changer, notamment en ce qui concerne la fréquence.

La coordination des différentes étapes est toujours assurée par la BnF : examen préalable des données et fichiers, chargement des notices dans les catalogues, dépôt des fichiers numériques sur la Plateforme d'Échanges de Fichiers de la BnF, puis intégration des documents via l'Espace Coopération par le partenaire.

Évolutions techniques et fonctionnelles

■ Intégration dans le site en marque blanche des évolutions de Gallica

Les sites *Gallica marque blanche* étant construits sur un socle technique et fonctionnel commun à Gallica, ils ont vocation à évoluer au fil des correctifs et enrichissements réalisés sur Gallica.

Dans le cadre du suivi du projet, le partenaire sera informé des évolutions engagées sur Gallica et pourra, dans la limite des possibilités techniques du paramétrage proposé par le dispositif, choisir de bénéficier ou non de ces nouveautés.

■ Prise en compte des demandes d'évolution du partenaire

Les demandes d'évolutions formulées par le partenaire à propos de son propre site en marque blanche seront étudiées et pourront, le cas échéant, faire l'objet d'une nouvelle convention ou d'un avenant à la convention initiale.

Parmi ces demandes d'évolution, on distingue :

– **Les demandes d'évolution formulées par le partenaire et pertinentes pour l'enrichissement du dispositif global *Gallica marque blanche*** : les sites marque blanche étant dépendants du socle commun Gallica, ces demandes seront étudiées au cas par cas, priorisées et planifiées, le cas échéant, dans le programme de réalisation Gallica par le Chef de produit Gallica.

Les demandes similaires d'évolution formulées par plusieurs partenaires *Gallica marque blanche* seront privilégiées.

– **Les demandes d'évolutions spécifiques à un site marque blanche** : il n'est, a priori, pas possible de développer des fonctionnalités spécifiques à un site marque blanche en dehors des fonctionnalités prévues pour Gallica par la BnF. Néanmoins, ces demandes seront étudiées au cas par cas de manière à en évaluer la faisabilité, le coût et la charge de développement et pourront, le cas échéant, faire l'objet d'un avenant à la convention.

Un engagement sur le long terme

En initiant un projet *Gallica marque blanche*, la BnF et son partenaire s'engagent avant tout dans un projet de coopération documentaire sur le long terme ; il s'agit, dans un premier temps de construire une bibliothèque numérique, mais aussi, une fois le site en ligne, de s'impliquer de manière continue dans son évolution, son enrichissement et sa promotion de manière à le faire vivre et à le faire connaître.

1 Aspects contractuels

Chaque projet *Gallica marque blanche*, en tant que projet de coopération numérique, est encadré par une convention de partenariat.

Cette convention, signée pour une durée de 3 ans renouvelable, permet de formaliser les échanges et de concrétiser l'engagement mutuel de la BnF et de son partenaire dans le projet. À l'issue de chaque période de 3 ans, une révision de la convention sera possible.

Par ailleurs, des avenants à cette convention pourront, durant ces 3 ans, préciser le contour fonctionnel d'évolutions significatives du site marque blanche ne s'inscrivant pas dans le cadre de la maintenance et nécessitant des développements spécifiques.

2 Rôles et responsabilités

Tout au long du projet, l'engagement bilatéral de la BnF et de son partenaire se traduit par une répartition des rôles et par des responsabilités partagées.

Durant la phase de création initiale du site en marque blanche

BnF	Partenaire
<ul style="list-style-type: none">- Gestion du projet côté BnF- Pilotage des instructions- Coordination des différents intervenants sur le projet (prestataires, experts BnF, partenaire)- Mise à disposition du partenaire des informations et outils d'accompagnement nécessaires en fonction de ses besoins- Mise à disposition des personnes ressources pour l'analyse et la validation des livraisons du partenaire- Mise en place de l'infrastructure technique- Réalisation de la bibliothèque numérique	<ul style="list-style-type: none">- Gestion du projet côté partenaire- Mise en place d'une équipe ayant les disponibilités et les compétences nécessaires au bon déroulement des différentes étapes du projet- Prise en charge du travail de mise en conformité de ses documents numériques avec les recommandations BnF, de manière à fournir des données propres et exploitables (sauf si le partenaire a choisi de sous-traiter cette étape au prestataire de la BnF)- Intégration, via l'Espace Coopération et avec l'accompagnement de la BnF, des fichiers numériques dans les chaînes d'entrée de la BnF (sauf si le partenaire a choisi de sous-traiter cette étape au prestataire de la BnF)- Fourniture des éléments éditoriaux et visuels nécessaires à la réalisation du site web- Validation, dans les temps impartis, des propositions de conception transmises par la BnF

Un engagement sur le long terme

2 Rôles et responsabilités

Dans le cadre de l'entretien courant

BnF	Partenaire
<ul style="list-style-type: none">- Gestion du partenariat et du projet côté BnF (suivi des conventions, comités de suivi et de pilotage réguliers, etc.)- Suivi opérationnel du projet dans le cadre de l'enrichissement documentaire régulier- Hébergement et maintenance du site- Mise à disposition du partenaire d'un outil de suivi des statistiques de fréquentation du site- Implémentation des évolutions techniques et fonctionnelles dans le site marque blanche, qu'elles soient à l'initiative de la BnF (évolutions de Gallica répercutées sur les sites marque blanche) ou du partenaire (évolutions spécifiques à un site marque blanche convenues avec la BnF)	<ul style="list-style-type: none">- Gestion du projet côté partenaire- Participation aux comités de suivi et de pilotage- Proposition de nouveaux documents à intégrer- Disponibilité des personnes ressources pour la poursuite de l'enrichissement documentaire- Gestion du nom de domaine- Suivi des statistiques de fréquentation du site- Promotion du site- Participation à la réflexion sur de nouvelles fonctionnalités

3 Modalités de sortie du dispositif

Bien qu'un projet de coopération numérique tel que *Gallica marque blanche* soit à envisager sur le long terme, certaines circonstances peuvent amener un partenaire à rompre son engagement de manière anticipée.

En cas de sortie du dispositif, la BnF gardera dans son système d'information l'exemplaire numérique fourni par le partenaire. Elle conservera les droits de diffusion sur Gallica et sur d'autres plateformes internes ou externes, ainsi que les droits d'utilisation et d'exploitation non commerciale des documents fournis par le partenaire selon les mêmes conditions que celles appliquées aux documents libres de droit de ses propres collections numériques. La pérennité des identifiants ark des documents dans Gallica sera ainsi garantie.

En ce qui concerne le nom de domaine, le fait qu'il appartienne au partenaire rend ce dernier libre, une fois l'engagement rompu, de le réutiliser comme il l'entend. À la différence de Gallica, la pérennité des URLs sur le site en marque blanche ne sera pas assurée par la BnF et le partenaire aura à sa charge la gestion de la redirection éventuelle des URLs en cas de suppression du site en marque blanche.

Une participation du partenaire aux coûts du projet

Le dispositif *Gallica marque blanche* est un service proposé aux partenaires de la BnF dans le cadre d'un projet de coopération numérique. Il permet l'enrichissement des collections patrimoniales numérisées et le développement de liens étroits avec d'autres bibliothèques françaises, la BnF en retour offre un savoir-faire et des infrastructures mutualisées.

Dans ce contexte, un principe de co-financement à 50/50 des coûts du projet est appliqué. Cette répartition des coûts s'applique aussi bien sur la réalisation de la bibliothèque numérique que sur sa maintenance et son hébergement.

Le montant de la participation du partenaire est fonction de la volumétrie de documents numériques à intégrer. Les documents sont comptabilisés au niveau de l'exemplaire numérique. Pour un document de type périodique par exemple, 1 document équivaut à 1 fascicule de presse et non pas à 1 titre de presse contenant plusieurs fascicules.

Les coûts liés à la sous-traitance d'opérations complémentaires optionnelles réalisées par la BnF ou l'un de ses prestataires sont, quant à eux, refacturés en intégralité.

Participation aux coûts de mise en place (frais appliqués la 1^{re} année) :

Est entendu par *documents numériques du partenaire*, les documents intégrés provenant du partenaire et les documents moissonnés à la demande du partenaire, présentés sur le site en marque blanche, hors documents numérisés par la BnF.

Réalisation de la bibliothèque numérique en marque blanche présentant	
< 10 000 documents numériques du partenaire	35 500 € HT
< 100 000 documents numériques du partenaire	46 500 € HT
> 100 000 documents numériques du partenaire : pour chaque tranche de 10 000 documents numériques supplémentaires	un coût de 2 500 € HT sera appliqué.

N. B. : Si au cours de la convention, le nombre de documents du partenaire passe le seuil de > 10 000 documents, les frais appliqués portent sur la différence entre la nouvelle et l'ancienne tranche, c'est-à-dire sur (46 500 € HT - 35 500 € HT) : + 11 000 € HT.

Participation à l'entretien et à l'enrichissement du site (frais annuels appliqués à partir de la 2^e année) : 7200 € HT

Une participation du partenaire aux coûts du projet

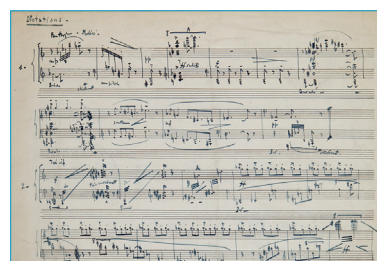
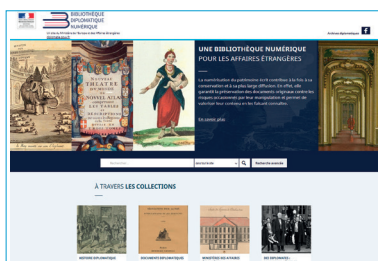
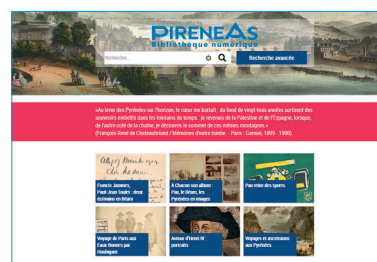
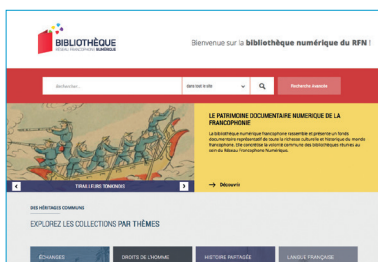
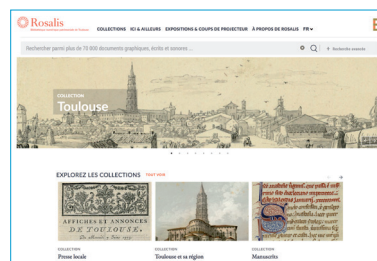
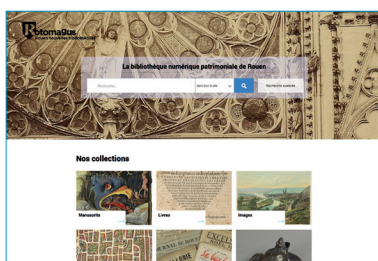
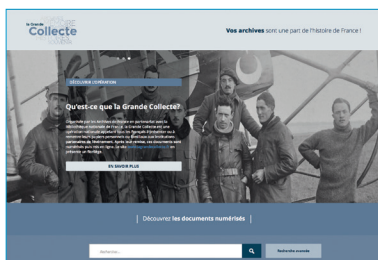
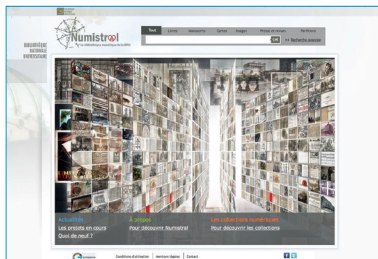
Options complémentaires payantes si demandées par le partenaire

Préparation des documents numériques du partenaire par un prestataire de la BnF en vue de leur intégration dans <i>Gallica</i> et dans la bibliothèque numérique en marque blanche	Refacturation du coût de la prestation
Conception graphique par un prestataire de la BnF	Refacturation du coût de la prestation
Frais d'acquisition et d'hébergement du nom de domaine	À la charge du partenaire
Réalisation de développements spécifiques sur la bibliothèque numérique en marque blanche à la demande du partenaire	Refacturation sur la base de 400 € la 1/2 journée

Il est précisé que toute journée ou demi-journée est due. Ces prestations feront l'objet d'un devis de la BnF.

NB : les informations tarifaires ci-dessus peuvent être sujettes à modification par la BnF sans préavis.

Bibliothèques numériques en marque blanche



¹ <https://www.numistral.fr>

² <http://www.lagrandecollecte.fr>

³ <http://www.rotomagus.fr>

⁴ <http://rfnum-bibliotheque.org>

⁵ <https://bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr>

⁶ <https://manuscrits-france-angleterre.org>

⁷ <https://numba.cirad.fr>

⁸ <https://rosalis.bibliotheque.toulouse.fr>

⁹ <https://www.pireneas.fr>

¹⁰ Marque blanche de documents sous « droits » (partitions annotées par Pierre Boulez) en accès réservé à la Philharmonie de Paris et à la BnF au niveau Recherche.

